

**4 Économie**

**Transport aérien/Audit de l'OACI**

**Des résultats très satisfaisants pour le Gabon en 2019**

JM  
Libreville/Gabon

**DANS** le cadre de la redynamisation du secteur de l'aviation civile, le ministre des Transports et de la Logistique, Justin Ndoundangoye, a procédé, le 20 mai dernier, à Libreville, à la présentation des résultats du Rapport de la mission coordonnée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), menée en République gabonaise entre les 29 janvier et le 6 février 2019. Ces résultats révèlent une évolution de la courbe du

système de supervision de la sécurité aérienne et de conformité, qui passe de 26,07% en 2016 à 72,91% en 2019.

"Ce rapport de l'OACI nous montre clairement que notre pays a réalisé la plus importante performance, tributaire d'efforts considérables investis par les plus hautes autorités pour pallier les insuffisances notées ces dernières années dans le délicat domaine de la sécurité et de la navigation aérienne", a indiqué Justin Ndoundangoye.

Pour le membre du gouvernement, au moment où le pays se lance dans la réhabilitation des infrastructures aéronautiques



**Le ministre des Transports Justin Ndoundangoye (micro) présentant le rapport de l'OACI.**

Photo : DR

actuelles, ainsi que dans la construction du nouvel aéroport international dans la zone sud de Libreville, il faut se réjouir de ce progrès qui permettra au Gabon de développer son

secteur aérien, dans les conditions optimales de sécurité et de sûreté.

Par ce résultat, le Gabon pointe à la 1ère place dans la Communauté économique et monétaire de

l'Afrique centrale (Cemac), 2e dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Ceeac) et 13e en Afrique en matière de réglementation de sécurité et sûreté pour l'aviation civile internationale. "Au regard de cette performance, la prochaine étape sera celle de se rapprocher de l'Union Européenne, afin d'engager les discussions pour la sortie du Gabon de la liste noire", a-t-il rassuré.

Au cours de la présentation des huit éléments audités, notamment les textes réglementant le secteur de l'aviation civile, l'état technique des aéronefs, la conformité

des équipements aéronautiques de sûreté et de facilitation ainsi que le profil des personnels navigants, le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), Arthur Nkoumou Delauway, a situé le contexte des audits de l'OACI. Selon lui, c'est une exigence qui s'applique aux quelques 180 pays ayant ratifié les accords prévus dans le cadre de la méthode de surveillance continue du programme universel d'audit de supervision de la sûreté.

**Colloque sur la décennie du Code général des impôts/Ernst & Young**

**Bilan et perspectives pour l'avenir**

AEE  
Libreville/Gabon

**LE** cabinet Ernst & Young Gabon a organisé, le 17 mai dernier, à Libreville, un colloque sur la décennie du code général des Impôts, tel qu'applicable aujourd'hui.

Organisé en partenariat avec la Direction générale des Impôts (DGI), ce colloque avait pour objectif de faire un bilan de l'application de ce code et de dresser les perspectives d'amélioration pour l'avenir. "A l'issue de cette décennie, on s'est rendu compte que toute la production législative, toutes les normes qui ont été adoptées par le législateur visait en gros deux objectifs. D'une



Photo : Abel Eyeghe

**Les participants à l'atelier organisé par Ernst et Young**

part, le gouvernement voulait attirer beaucoup d'investissements, redonner du pouvoir d'achat aux Gabonais et faciliter la création d'entreprises. D'autre part, créer les règles facilitant davantage la mobilisation des recettes fiscales", a expliqué Jérôme Obele

Okouba, fiscaliste, directeur de mission senior au sein du cabinet Ernst & Young Gabon. Selon ce dernier, la première source de financement de l'Etat, ce sont les recettes fiscales. Il en a besoin pour construire les hôpitaux, les routes, les écoles, pour



Photo : Abel Eyeghe

**La photo de famille au terme des travaux**

loger les Gabonais et payer les fonctionnaires. Il fallait donc trouver des règles pour mobiliser plus de ressources fiscales, en vue de financer les projets de développement.

"Depuis 10 ans, tout le monde s'accorde à dire que ce code est quand même un

très bel outil pour les entreprises et pour l'administration fiscale. Certes, on peut encore l'améliorer. Mais, lorsqu'on parle de refonte, ce n'est pas forcément d'actualité. A l'état actuel, c'est un très bon outil à la disposition non seulement des investisseurs, des entre-

prises, mais aussi de l'administration fiscale", a confié Nicolas Chevrinais, associé conseil fiscal agréé Cemac. Il faut savoir que le nouveau Code des impôts a une triple particularité. D'abord, il rassemble, dans un seul document, les anciens codes existants (Code général des Impôts directs et indirects et Code de l'enregistrement, de l'impôt sur les revenus des valeurs mobilières et du timbre) ainsi que les diverses dispositions fiscales adoptées dans des textes spécifiques. Ensuite, il opère des modifications sur les règles d'assiettes des impôts existants, ainsi que sur certains taux d'imposition. Enfin, il uniformise et enrichit les règles de procédures fiscales.

**Conseil d'administration de la Sni**

**Poursuite des projets**

AEE  
Libreville/Gabon

**PRESIDE** par Augustin Ndong, le conseil d'administration de la Société nationale immobilière (Sni) s'est tenu, le 17 mai 2019, à son siège social, pour délibérer sur le rapport d'activités de l'année 2018, avec l'arrêt des comptes et l'examen du projet de budget 2019. S'agissant du rapport d'ac-

tivités 2018, les administrateurs ont débattu de la réhabilitation et de la restauration de l'image de la société et la relance des projets à l'arrêt. "L'exercice 2018 a consisté essentiellement, pour la direction générale, à sortir un peu la société de la situation de gouffre dans laquelle elle était plongée. Pour l'année 2019, ce qui est envisagé est non seulement de poursuivre un certain nombre d'actions amorcées en 2018 ayant permis de reprendre



**Les travaux étaient dirigés par le président du conseil d'administration, Augustin Ndong.**

l'activité de production dans le secteur locatif et de vente, mais aussi d'envisager le lancement d'un certain

nombre de projets nouveaux", a indiqué le PCA. Saluant la bonne marche des activités de la Sni au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018, et en attendant l'adoption des projets de rapport de gestion du Conseil d'administration et des textes de résolution à soumettre à l'assemblée générale ordinaire devant approuver les comptes dudit exercice, le Conseil d'administration a établi le cadre budgétaire 2019.

"La Sni se trouve engagée dans un processus de fusion-absorption de la Société nationale du logement social depuis le mois de novembre dernier. Une fois que nous aurons achevé ce processus en cours de fusion entre les deux sociétés, un collectif budgétaire sera voté et devra permettre de lancer un certain nombre de nouveaux projets, mais aussi de s'adapter à la conjoncture économique actuelle", a précisé Augustin Ndong.

**CHANGES**

**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 17/05/2019**

**Union Gabonaise de Banque**

SiteWeb: <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	XXXX	XXXX	XXXX	1EUR	<b>655,957</b>
USD	1,1161	1USD=	587,722	1USD=	610,232
CAD	1,4966	1CAD=	438,298	1CAD=	472,074
JPY	123,2700	1JPY=	5,321	100JPY=	561,484
GBP	0,8761	1GBP=	748,724	1GBP=	802,086
CHF	1,1274	1CHF=	581,832	100CHF=	62 503,66
ZAR	16,0909	1ZAR=	40,766	100ZAR=	4 312,17
MAD	10,8078	1MAD=	60,693	1MAD=	64,08
CNY	7,7081	1CNY=	85,100	1CNY=	87,65
KES	112,8100	1KES=	5,815	1KES=	5,99

**INDICES BOURSIERS**

en date du

<b>CAC</b>	22/05/2019	5 384,84
<b>DOW JONES</b>	22/05/2019	25 795,11

**BRENT (IPE)US Dollars/Baril**

22 Mai 2019 : 71,95